

Lausanne : études inédites

Autor(en): **Blavignac, John**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 32

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne. — *Etudes inédites* ¹.

V.

Les Helvétiens vaincus, le pays tout entier fut annexé à l'Empire et devint une province romaine.

Sous les rois Burgondes, de 888 à 1052, la civilisation domine dans le Haut pays; c'est la période glorieuse de Payerne.

Lausanne la montueuse, cité épiscopale, cléricale, monacale, disputeuse et joyeuse, ramène la civilisation sur les côtes du Léman; les princes de la maison de Savoie président plutôt qu'ils ne maîtrisent le pays, de plus en plus prospère; si nous ne nous trompons, cette période est la plus brillante de l'histoire vaudoise.

La suivante, datant de la révolte de Berne contre Lausanne, dure trois siècles; faire le tableau de cette époque serait long, souvent pénible; cependant, sous le sombre voile qui couvre le pays, l'agriculture n'arrête point sa marche progressive et l'on voit surgir une foule de faits secondaires qui démontrent, de la manière la plus évidente, que la vie de la Patrie de Vaud n'était point éteinte.

Les temps qui suivent, de beaucoup trop courts, offrent la véritable période de l'indépendance vaudoise.

Depuis 1815, règne le régime que le mot *neutralité* caractérise.....

La Maçonnerie templière moderne a comparté le monde en provinces et jeté sur l'univers un réseau, entre les mailles duquel nous voyons que le Canton de Vaud fait partie de la Préfecture de Zurich; le Grand-Prieuré d'Helvétie étant divisé en trois préfectures, dont les deux autres sont celles de Bâle et de Genève.

La Suisse elle-même, dans cette géographie occulte, appartient à la Province de Bourgogne, la cinquième de l'Ordre.

Les couleurs du Pays de Vaud sont le *rouge* et le *blanc*. Autrefois, c'était précédés d'huissiers à manteaux *rouges*, que les députés prenaient place aux Etats. En 1725 encore, les milices vaudoises qui accompagnaient Davel, portaient, comme uniforme, les parements et les bas *rouges*. Suivant un témoignage cité par M. Olivier, quand le précurseur des libertés vaudoises parut sur l'échafaud, il était richement vêtu de *rouge*.

L'usage de ces couleurs remonte haut: nous le

¹ C'est par erreur que, dans notre numéro du 9 juin, nous avons annoncé la fin de ces Etudes sur Lausanne.

croyons antérieur à la croix *d'argent* sur champ de *gueules* de la maison de Savoie. L'Evêché de Lausanne porte encore: parti *d'argent* et de *gueules*; Soleure, qui ressortissait du même évêché, a conservé le *rouge* et le *blanc* comme couleurs héraldiques. Plusieurs villes vaudoises les offrent encore: Morges présente un écusson coupé *blanc* et *rouge*, chargé au premier de la Morges *sanglante*, au second de la Morges *d'argent*.

Lausanne aussi coupe *d'argent* et de *gueules*; ses cinq Bannières en faisaient à peu près de même, chargeant les partitions d'objets en rapport avec les noms des quartiers de la ville, ainsi la Bannière de St-Laurent, chargeait l'écu du gril sur lequel fut rôti le saint martyr son patron.

Chose assez remarquable, la cinquième province de l'Ordre secret dont, peut-être sans trop s'en douter, le Canton de Vaud fait partie, porte: coupé *d'argent* et de *gueules*, chargeant le tout d'emblèmes devant lesquels pâlit la devise désespérante et trompeuse qui l'accompagne: *Mors omnia æquat*.

Encore un mot sur les couleurs vaudoises:

La Baronnie de Vaud avait un écusson *d'argent* à la *montagne de sable*, image curieuse des Alpes *blanches* et du Jura, des *Joux noires*, montagnes qui paraissent aussi avoir donné à Fribourg un écusson coupé *noir* et *blanc*.

La République Lémanique (canton du Léman ou canton Léman), constituée le 24 janvier 1798, prit le *vert* pour sa couleur. Tous ses délégués portaient la *suedoise* (c'est ainsi qu'on appelait alors le brassard), en ruban *vert*, et les magistrats marchaient ceints de l'écharpe tricolore *jaune, verte* et *bleue*.

La cocarde *verte* fut le signe de ralliement au nouvel ordre de choses et les premiers volontaires endossèrent l'uniforme *bleu*, dont les revers *jaunes* furent d'abord *verts*.

Enfin, le Canton de Vaud actuel, composé de la majeure partie de l'ancien Pays de Vaud et définitivement constitué en 1803, adopta, par un décret du 16 avril de cette année, l'écusson coupé *d'argent* et de *sinople*, chargé au premier des mots: LIBERTÉ ET PATRIE.

(Reproduction interdite.)

JOHN BLAVIGNAC.

Coppet.

IX.

Nous avons laissé M^{me} de Staël dans une campagne